



# Le grain de sel

Journal de temps de paix du Syndicat des technicien(ne)s et artisan(e)s du réseau français de Radio-Canada depuis 25 ans cette année [www.starf.qc.ca](http://www.starf.qc.ca) Volume 3, numéro 2, mai 2005

## Coupes sombres au Design

### Le fil des événements

Le 8 avril 2005 vers 14 :00 heures, le Syndicat est convoqué par le Service des relations industrielles de Radio-Canada pour une rencontre le lundi 11 à 15 :00 heures. Sont convoqués : Peter St-Onge, Guy Quirion et Daniel Cartier du service de Production technique, design et archives ( PTDA ), ainsi que Lise Mathieu, Lynda Dion et Véronique Thibault des Relations industrielles pour la SRC. Michel Legault, Alain Allard et Johanne Hémond représentent le STARF. Avec un tel casting, on ne parlera pas de la pluie et du beau temps.

Les gens de la PTDA font un exposé sur la situation du Design de la SRC à Montréal. On présente très rapidement, avec textes et tableaux, l'analyse de l'employeur sur la situation. L'employeur introduit le terme « rightsizing » vers 16 :00 pour justifier la coupure de 28 postes. Ce n'est que vers 17 :30 que l'employeur en fait parvenir la liste au Syndicat.

### Détails

L'employeur a décidé d'abolir 22 postes STARF et 6 postes APS au Service du Design, tout en affichant quatre nouveaux postes APS. Les 22 postes STARF coupés se détaillent comme suit ( le masculin inclut le féminin et le groupe salarial est entre parenthèses ) :

Un designer ( 13 ), un assistant ( 5 ) et un assistant graphiste ( 3 ) aux Arts graphiques ; un assistant designer aux dé-

cors ( 7 ), trois estimateurs de décors ( 7 ), deux scénographes adjoints ( 6 ), un coupeur ( 6 ), deux accessoiristes ( 5 ), quatre constructeurs scéniques ( 5 ), deux premiers peintres ( 4 ), un premier couturier ( 4 ), un photographe scénique ( 4 ) et deux machinistes de plateau ( 3 ).

### Situation, justification

Le 12 avril la direction du PTDA convoque une réunion de service avec les gens du Design. L'employeur y a fait ressortir certains points pour tenter de justifier ses coupures. Tout d'abord, il affirme que 50 % du temps payé n'est pas imputé aux productions d'émission, ce qu'il estime inacceptable. Dans son calcul, l'employeur inclut les heures de congés annuels et statutaires, d'absence maladie, d'organisation interne et tout ce qui est attribuable à la bureaucratie du PTDA. Un membre de la Direction affirme même viser 100 %, ce qui est ridicule puisqu'en tenant compte de ce qui précède, le maximum possible est de 75-80 % tout au plus.

La Direction fait aussi mention d'une certaine insatisfaction des producteurs privés et internes face aux façons de faire du Design. On mentionne aussi deux substantiels contrats ratés pour une différence de prix de plus ou moins 7 %, ainsi que des difficultés à gérer l'horaire de production parce que tout le monde semble tout vouloir en même temps. On ne peut que constater la part de l'employeur dans l'origine de ces problèmes.

### Comportements regrettables

Dans une situation aussi difficile et complexe que celle décrite par l'employeur, on s'attend à un certain niveau de réflexion et de respect des personnes, tout comme dans un contexte de négociation raisonnée on s'attend à un minimum de consultations. Existe-t-il d'autres moyens que la coupure de postes pour régler le problème ? Certains aménagements sont-ils possibles ? La Société semble ne pas avoir pris le temps d'essayer de le savoir.

La stature personnelle de certains membres de la Direction PTDA est aussi en cause. Certains membres STARF ont été avisés de l'abolition de leur poste par téléphone d'une manière moins que respectueuse. Des cadres du PTDA ont été entendus s'esclaffant en public sur la réaction des personnes à qui l'un d'entre eux annonçait l'abolition de leur poste. On ne parle pas ici de négo raisonnée ou pas, on parle d'individus de peu de valeur dépourvus de sens moral.

*Suite en page 2*

### Dans ce numéro :

Coupes sombres au Design . . . . .	1
Directeur du mieux-être . . . . .	2
Les p'tites vites . . . . .	3
Le forum des leaders . . . . .	4
Sauvetage à Moncton . . . . .	4

## Coupes sombres

*suite de la une*

Pendant ce temps, le service de production technique, design et archives annonce la création de nouveaux postes de cadres administratifs, en plus de quatre postes de cadres au Design remplaçant les six coupés.

### Recours

Aucune convention collective ne donnera de valeur personnelle ou de sens moral aux gens qui n'en ont pas. Il faut donc voir quels mécanismes la convention collective prévoit pour les cas d'abolition de postes.

### Supplantation

Une personne qualifiée peut en supplanter une autre moins ancienne dans un poste de même groupe salarial ou de groupe salarial moindre si elle est qualifiée pour ce faire. Il serait par exemple très improbable qu'un designer supplante un technicien avancé de maintenance, et vice-versa. La qualification est déterminée par les compétences documentées par la SRC (dossier de l'employé), le CV et les examens que les candidats passent lorsqu'ils postulent.

La supplantation se fait d'abord dans le même groupe salarial, puis dans les groupes inférieurs dans l'ordre numérique inverse. La supplantation peut se faire de Design à Technique, TV ou Radio, immeubles et émetteurs, en autant que le candidat supplantant se qualifie pour le poste. Pour éviter la confusion et les effets domino ainsi que les complications inutiles, un comité mixte est institué en vertu de l'article 33 de la convention collective.

### Comité mixte local

Pour l'employeur : Lise Mathieu et Lynda Dion des Relations industrielles ainsi que Jean-Marc Di Iorio du Design. Pour le Syndicat : Alain Allard (technicien et président du local de Montréal), Johanne Hémond (ensemblier et chef du secteur Design au local de Montréal) et Charles Dionne (constructeur scénique, et représentant syndical du Design Montréal). Johanne Hémond travaille à temps complet pour le Syndicat sur cette crise.

### De l'action

L'exécutif a rencontré les membres concernés à leur demande. Il a ensuite demandé une pause dans le processus de

couperes et supplantation afin de permettre aux membres de présenter des suggestions de façons de faire qui pourraient sauver des postes. L'employeur a répondu que les coupures étaient irrévocables mais qu'il était ouvert à la création d'un comité conjoint de « relance » du Design.

Pour ce qui est de la fermeture des ateliers des maquettes, de montage des accessoires et des fleurs, le Syndicat y voit une apparence d'impartition, qui doit être traitée différemment selon la convention. Le Syndicat consulte ses avocats.

### Conséquences

La manière qu'a choisie la SRC pour effectuer cette vague de coupures est une attaque sérieuse au climat d'entente et de dialogue qu'ont tenté d'établir le Syndicat et certains membres de la Direction ces dernières années. On s'imagine très mal que la haute direction n'ait pas été au courant de ce que tramaient les bureaucrates inférieurs quant à leur manière de mettre fin à l'emploi de nombreuses personnes.

La confiance, ça se gagne patiemment et avec de nombreux efforts, mais ça peut se perdre tout d'un coup.

# Directeur du mieux-être

Le syndicalisme, tout comme le journalisme, mène à tout. C'est en tout cas ce qu'on est porté à penser en apprenant la nomination de Guy Babineau au poste de Directeur du mieux-être à CBC/Radio-Canada. Comme l'annonçait le vice-président aux ressources humaines George C. B. Smith le 25 avril, Guy est dorénavant en charge « de la mise en oeuvre

des stratégies globales, intégrées et proactives en matière de mieux-être et de santé. »

Dans l'annonce de sa nomination, M. Smith prend soin de spécifier le passage de Guy à la présidence nationale du STARF. Gageons que cet aspect de son expérience professionnelle lui fournira

de solides repères dans son nouveau travail.

La nomination de Guy découle, semble-t-il, de « la nécessité de se pencher sur la santé des employés dans leur milieu de travail » démontrée par le dernier sondage Hay. Guy relèvera directement de George Smith.

# Les p'tites vites

## Évaluation des emplois

Le secrétaire-trésorier national du STARF Benoît Celestino part en tournée nationale sur les nouvelles descriptions de tâches. En passant, oubliez les blagues papales, il n'apprécie pas. Parlez-lui plutôt de son interprétation du *Rock'n Roll du grand flanc mou* : Benoît est en effet un chanteur et un saxophoniste accompli.

## Coupure à Moncton

On rapporte une coupure de poste à Moncton, causée par les récentes coupures à l'Information. Un mécanisme de reclassement similaire à celui du Design de Montréal est mis en œuvre pour tenter de minimiser les effets de la coupure.

## Condition féminine

Le comité de la condition féminine du STARF a tenu un midi rencontre pour les femmes membres du STARF à Montréal le 8 mars dernier. Sylvie Guertin, membre du comité, avait préparé toute une rencontre avec les collègues féminines qui ont ainsi eu une occasion de partager sur leur situation dans un groupe encore très majoritairement masculin.

## Financement de la SRC : l'AR répond à TVA

L'annonce de l'embauche de l'animatrice France Beaudoin par la SRC a fâché Philippe Lapointe, vice-président de TVA, qui est allé jusqu'à révéler le présumé cachet de Mme Beaudoin, pour prétendre que la SRC utilise l'argent public pour lui faire une « concurrence injuste ».

Le président Robert Gagnon de l'AR lui a fait remarquer par voie de communiqué que pour la semaine de sa déclaration (en mars) toute la programmation originale de TVA — à l'exception des nouvelles et de l'émission JE — était constituée d'émissions subventionnées puisque pro-

duites par les producteurs « privés » subventionnés par les différents gouvernements et que TVA a fait 51 000 000 \$ de profits en 2004.

Il semble que la différence principale entre ce diffuseur « privé » et la SRC est l'argent qui se retrouve dans les poches des actionnaires, ce qui amène Robert Gagnon à se demander si ce sont les émissions ou les profits qui sont subventionnés.

## Relève de la garde au SCRC

L'assemblée générale du SCRC tenue en avril a élu, sans opposition, un nouvel exécutif dont le président est Robert Fontaine, le vice-président Michel Sénécal, le trésorier Roger Laporte et le secrétaire-général Pierre Jubinville. Les directeurs régionaux sont Jocelyne Dugas (Montréal), Alex Levasseur (Québec) et Claude Ross (régions du Québec); celui de Moncton reste à élire.

C'est une nouvelle ère dans les relations entre syndicats, d'autant que la convention du SCRC est échue en même temps que celle du STARF, soit à la fin de mars 2006 ...

## Le journal PTDA

Le service de Production technique, design et archives de la télévision française à Montréal ne fait pas que des coupures. Il fait maintenant paraître « Le journal PTDA » qui fait œuvre utile en informant. La rédaction du Grain de sel souhaite longue vie à ce nouveau missionnaire.

## Négos GCM – CBC

Les premières négociations entre la CBC et son syndicat fusionné (la Guilde canadienne des médias, GCM) traînent en longueur. En effet, le premier avril a marqué le premier anniversaire (un an!) du début des négociations entre la CBC et le syndicat fusionné de tous ses employés

(sauf les cadres). Il va sans dire que les négos sont lentes et que le ton n'est pas toujours au beau fixe, la GCM ayant porté plainte contre la CBC devant le CCRI en mars, l'accusant de la contourner pour tenter d'imposer ses termes à des membres dont le poste est aboli. On prétend malgré tout de part et d'autre faire certains progrès et on se rencontre régulièrement.

## NewsWorld International 1994 - 2005

Une expérience originale de la Télévision anglaise de CBC/Radio-Canada prendra fin avec le mois de juillet 2005. NewsWorld International (NWI), une chaîne d'informations et de nouvelles 24 heures par jour provenant de CBC à Toronto et disponible dans 20 millions de foyers américains par le câble et la télédistribution numérique, fermera ses portes le 31 juillet 2005.

Lancée en 1994, NWI était une coentreprise de CBC et Power Broadcasting, à l'époque une filiale de Power Corporation. En 2000, NWI et le canal Trio sont vendues 155 millions \$ à USA Network, qui les revend un peu plus tard à Vivendi Universal. En 2004, un groupe dirigé par Al Gore — celui là même qui a perdu la présidence américaine aux mains de George W. Bush en 2000 — rachète NWI de Vivendi Universal.

Pendant tout ce temps, la programmation de NWI provient de CBC à Toronto sous contrat de service. C'est ce contrat qui prendra fin le 31 juillet 2005. Al Gore et son groupe ont décidé de faire de NWI une chaîne jeunesse et de la renommer « Current ».

*Suite en page 4*

# Le forum des leaders, édition 2005

Cette rencontre désormais annuelle entre les Syndicats et la Direction de CBC/Radio-Canada s'est tenue les 5 et 6 avril 2005 au studio 41 du Centre canadien de Radiodiffusion de Toronto. La Société y a présenté ses projets et doléances aux Syndicats, et vice-versa. Différents Services y ont fait des présentations et leurs directions ont eu l'occasion d'un accès direct aux dirigeants syndicaux, ce qui permet d'utiles échanges sur des situations spécifiques.

## Casting

Dix-huit élus et officiers syndicaux étaient présents pour vingt membres de la haute direction de CBC/Radio-Canada dont le président Robert Rabinovitch et le vice-président Daniel Gourd. Tous les Syndicats de Radio-Canada étaient présents, sauf le SCRC qui a boycotté le forum pour protester contre l'attitude de la Direction dans les contentieux les opposant, dont certains datent de plusieurs années.

## Le marché

Un consultant de la firme Solutions Research Group a exposé la transformation attendue de la démographie canadienne : ralentissement de la croissance de la population, moins de jeunes et plus de vieux et l'immigration qui maintiendra ses niveaux élevés de la dernière décennie avec les Asiatiques formant le groupe dominant.

Les tendances technologiques de consommation indiquent que trois ménages sur quatre possèdent un ordinateur et presque autant un lecteur DVD. Six ménages canadiens sur dix sont branchés à Internet dont quatre au moyen d'une connexion à haute vitesse. L'avènement de raccords audio-vidéo interactifs, la télévision sur demande et la télédistribution numérique continuent de croître, rognant d'autant la part de marché des diffuseurs traditionnels.

La question est donc posée : CBC/Radio-Canada peut-elle continuer à voir son

mandat élargi pour un auditoire de plus en plus fragmenté avec un financement incertain qui n'augmente pas ?

On a discuté des orientations de la Société, de la situation du marché et de la gestion de la Caisse de retraite, entre autres choses. La vice-présidente Johanne Charbonneau a fait un exposé sur la gestion des déficits/surplus de la Caisse de retraite. La CBC/Radio-Canada et un regroupement d'employeurs ( FETCO ) cherchent à obtenir des allègements réglementaires à cet effet.

On se souviendra que certaines fuites médiatiques sur les discussions du Comité consultatif des avantages sociaux ( CCAS ) avaient révélé une escarmouche patronale-syndicale sur le sujet très sensible de la Caisse de retraite et de l'assurance médicale complémentaire. Les parties ont depuis adopté une démarche conjointe familière aux membres du STARF : le ton a baissé et on se parle.

## Les p'tites vites

*suite de la page 3*

C'est une cinquantaine de collègues — production et technique — de CBC Toronto qui voient leurs postes abolis. La première chaîne de CBC et Newsworld ( tout court ) ne sont pas directement affectées. Avec l'impartition des activités de communications, on en est à 74 postes coupés ces dernières semaines à CBC/Radio-Canada hors Québec et Moncton.

## Sauvetage à Moncton

Un matin d'il y a quelque temps Marcel Arsenault, technicien TV de Moncton, est entré en régie pour y trouver Paul LeBlanc, superviseur technique, respirant avec grande difficulté, ne pouvant pas parler et dont le visage prenait une couleur inquiétante. Comme Marcel est pompier volontaire et formateur en premiers soins d'expérience, il a vite réalisé que Paul était en train d'étouffer.

Marcel a donc pratiqué des poussées abdominales répétées qui ont permis à

Paul d'expulser un morceau de pomme qui en voulait sérieusement à son bien-être, voire à sa vie.

Le calme et la présence d'esprit de Marcel ont donc sauvé une vie. Une personne de bonne volonté et avec certaines habiletés a fait plus de bien que des tas de comités et d'appareils de haute technologie.

Bravo Marcel Arsenault !